

## **AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE**

### **MAPA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (MOE) POUR LA CONSTRUCTION D'UN FARE PÔTE'E D'UNE SUPERFICIE DE 105 M<sup>2</sup> SUR LA PARCELLE OD12 DE LA TERRE ATIAPITI-HAUVIRI-HITIRIA, FACE AU TAHUA-MARAE DE TAPUTAPUATEA, ÎLE DE RA'IĀTEA**

#### **Informations relatives à l'acheteur public :**

- 1- Catégorie : La Polynésie Française.
- 2- Nom et coordonnées de l'organisme acheteur : La Direction de la Culture et du Patrimoine de la Polynésie française (DCP) BP 380 586 - 98703 Punaauia- TAHITI - Tél : 40 50 71 77, courriel : [direction@culture.gov.pf](mailto:direction@culture.gov.pf)
- 3- Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public : Le ministre de la culture, de l'environnement, des ressources marines *en charge de l'artisanat*.

#### **Objet et caractéristiques principales du marché :**

- 1- Objet : Le présent marché en procédure adaptée a pour objet une mission de maîtrise d'œuvre (MOE) pour la construction d'un fare pôte'e d'une superficie de 105 m<sup>2</sup> sur la parcelle OD12 de la terre Atiapiti-Hauviri-Hitiria, face au tahua-marae de Taputapuātea, île de Ra'iātea.
- 2- Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Marché de travaux – Le détail des prestations demandées est précisé au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).
- 3- Type de marché : Marché de Travaux.
- 4- Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : parcelle OD12 de la terre Atiapiti-Hauviri-Hitiria, face au tahua-marae de Taputapuātea, île de Ra'iātea.
- 5- Durée du marché : la durée du marché est 12 mois (+3 mois en cas d'impondérables)
- 6- Variantes autorisées : Sans objet.

**Type de procédure** : Marché à procédure adaptée prévue à l'article LP 321-1 du Code des marchés publics.

#### **Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats :**

- 1- Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs : Définie dans le règlement de la consultation.
- 2- Documents et renseignements relatifs aux capacités financières : Définis dans le règlement de la consultation.

- 3- Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles : Définis dans le règlement de la consultation.

**Nombre de candidats admis à présenter une offre** : Sans objet.

**Critères d'attribution** : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en œuvre sont définis dans le règlement de la consultation.

**Renseignements relatifs aux études et primes** : Sans objet

**Renseignements complémentaires**

- 1- Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : par téléphone au 40.50 71 77 ou par courriel à : [direction@culture.gov.pf](mailto:direction@culture.gov.pf) ;
- 2- Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : Direction de la Culture et du Patrimoine, Route de la Pointe des pêcheurs, P.K 15 c/mer, B.P. 380586 – 98 703 Punaauia – courriel : [direction@culture.gov.pf](mailto:direction@culture.gov.pf)
- 3- Adresse auprès de laquelle les offres doivent être déposées ou envoyées : Direction de la Culture et du Patrimoine, Route de la Pointe des pêcheurs, P.K. 15 c/mer, B.P. 380 586 – 98 703 Punaauia OU subdivision des Iles sous-le-Vent de la Direction de la culture et du patrimoine, P.K. 31 c/montagne Ōpōa Taputapuātea, B.P. 3336 – 98 736 Avera, site internet : [www.culture-patrimoine.pf](http://www.culture-patrimoine.pf) ;

**Conditions de remise des offres**

- 1- Contenu de l'enveloppe à remettre : Défini dans le règlement de la consultation.
- 2- Modalités de remise des plis :  
Les offres sont remises sous enveloppes cachetées du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30, Route de la Pointe des pêcheurs, P.K 15 c/mer Punaauia, **avant le vendredi 22 avril 2022 à 12h00**, délai de rigueur (toute offre parvenue après ce délai sera rejetée).

**Ou**

Envoi postal par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : Direction de la Culture et du Patrimoine, Route de la Pointe des pêcheurs, P.K 15 c/mer, B.P. 380586 – 98 703 Punaauia *Le cachet de la poste faisant foi.*

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa- B.P. 4522, 98713 Papeete, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : [greffe.ta-papeete@juradm.fr](mailto:greffe.ta-papeete@juradm.fr), site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/> .